



# CARMIN ACETIQUE

SA067.125ML

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

Version 1.2 - Date de révision 30.11.2018

Date d'impression : 30.11.2018

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Carmin acétique  
Code Produit : SA067.125ML  
Numéro REACH : Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou bien l'enregistrement est prévu pour une date ultérieure

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : **SORDALAB**  
15 Avenue des grenots  
91150 ETAMPES  
Téléphone : +33 (0)1 69 92 26 72  
Fax : +33 (0)1 69 92 26 74  
Adresse e-mail : [chimie@sordalab.com](mailto:chimie@sordalab.com)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence I.N.R.S.: +33 (0)1 45 42 59 59

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008**

Corrosion cutanée (Catégorie 1B), H314

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008**

Pictogramme



Mention d'avertissement

**Danger**

Mention de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Informations Additionnelles sur les Dangers

Aucun(e)

### **2.3 Autres dangers**

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## **SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

### **3.2 Mélanges**

#### **Composants dangereux selon Règlement (EC) No 1272/2008**

Composant	Classification	Concentration
<b>Acide acétique glacial / Acide éthanoïque cristallisable</b>		
N° CAS 64-19-7	Flam. Liq. 3; Skin Corr. 1A;	≥ 40% - ≤ 50%
N° CE 200-580-7	H226, H314	
N° Index 607-002-00-6		

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## **SECTION 4: Premiers secours**

### **4.1 Description des premiers secours**

#### **Conseils généraux**

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### **En cas d'inhalation**

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec la peau**

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec les yeux**

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

#### **En cas d'ingestion**

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Donnée non disponible

## **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

## **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Oxydes de carbone

## **5.3 Conseils aux pompiers**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

## **5.4 Information supplémentaire**

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

Assurer une ventilation adéquate.

Enlever toute source d'ignition.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives.

Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13).

### **6.4 Référence à d'autres sections**

Pour l'élimination, voir section 13.

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Pour les précautions, voir section 2.2

### **7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit frais.

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Classe de stockage: Matières dangereuses corrosives (acide)

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composant	N° CAS	Valeur Type d'exposition	Paramètres de contrôle	Base
Acide acétique	64-19-7	TWA	10 ppm 25 mg/m3	Directive 91/322/CEE de la Commission relative à la fixation de valeurs limites de caractère indicatif
	Remarques	Indicatif		
		VLCT (VLE)	10 ppm 25 mg/m3	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
		Valeurs limites indicatives		

#### Dose dérivée sans effet (DNEL)

Zone d'application	Voies d'exposition	Effet sur la santé	Valeur
Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	25 mg/m3
Travailleurs	Inhalation	Long terme – effets locaux	25 mg/m3
Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme – effets locaux	10mg / kg PC / j
Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	25 mg/m3
Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	25 mg/m3

#### Concentration prédite sans effet (PNEC)

Compartiment	Valeur
Eau de mer	0,3058 mg/l
Eau douce	3.058 mg/l
Sédiment marin	1.136 mg/kg
Sédiment d'eau douce	11.36 mg/kg
Station sur site de traitement des eaux usées	85 mg/l
Sol	0,478 mg/kg
Dégagement intermittent d'eau	30,58 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale. Ecran de protection (20 cm minimum). Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166(EU).

##### Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

##### Protection du corps

Vêtements de protection appropriés contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

### **Protection respiratoire**

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

### **Contrôle de l'exposition de l'environnement**

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

## **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

a) Aspect	Forme: liquide Couleur: rouge
b) Odeur	Piquante
c) Seuil olfactif	Donnée non disponible
d) pH	Donnée non disponible
e) Point de fusion/point de congélation	Donnée non disponible
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Donnée non disponible
g) Point d'éclair	Non applicable
h) Taux d'évaporation	Donnée non disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible
j) Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Donnée non disponible
k) Pression de vapeur	Donnée non disponible
l) Densité de vapeur	Donnée non disponible
m) Densité relative	≈ 1 g/cm <sup>3</sup> à 25 °C
n) Hydrosolubilité	Soluble
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible
p) Température d'autoinflammabilité	Donnée non disponible
q) Température de décomposition	Donnée non disponible
r) Viscosité	Donnée non disponible
s) Propriétés explosives	Donnée non disponible
t) Propriétés comburantes	Donnée non disponible

### **9.2 Autres informations concernant la sécurité**

Donnée non disponible

## **SECTION 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Donnée non disponible

### **10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Donnée non disponible

### **10.4 Conditions à éviter**

Donnée non disponible

### **10.5 Matières incompatibles**

Bases, métaux, oxydants, comburants.

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

En cas d'incendie : voir section 5

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë**

DL50 Oral(e) - Rat - 3310 mg/kg (acide acétique)

CL50 Inhalation - Souris - 1 h - 5620 ppm (acide acétique)

Remarque: Les Organes Sensoriels et les Sens (l'Odorat, la Vue, l'Ouïe et le Goût): la Vue: Irritation conjonctive - Les Organes Sensoriels et les Sens (l'Odorat, la Vue, l'Ouïe et le Goût): la Vue: Autre

Sang: Autres modifications (acide acétique)

CL50 Inhalation - Rat - 4 h - 11,4 mg/l (acide acétique)

DL50 Dermale - Lapin - 1112 mg/kg (acide acétique)

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Peau - Lapin - Résultat: Provoque de graves brûlures. (Acide acétique)

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Yeux - Lapin - Résultat: Corrosif pour les yeux. (Acide acétique)

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Donnée non disponible (acide acétique)

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Donnée non disponible (acide acétique)

#### **Cancérogénicité**

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

#### **Toxicité pour la reproduction**

Donnée non disponible (acide acétique)

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Donnée non disponible (acide acétique)

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Donnée non disponible (acide acétique)

#### **Danger par aspiration**

Donnée non disponible (acide acétique)

#### **Information supplémentaire**

RTECS: AF1225000

Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau, spasme, inflammation et œdème du larynx, spasme, inflammation et œdème des bronches, congestion pulmonaire, œdème pulmonaire, sensation de brûlure, Toux, asthmatiforme, laryngite, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée, Vomissements, Toute ingestion ou inhalation d'acide acétique concentré entraîne des lésions des voies respiratoires et du tube digestif. Les symptômes sont: hématomèse, diarrhée sanglante, œdème et/ou perforation de l'œsophage et du pylore, hématurie, anurie, urémie, albuminurie, hémolyse, convulsions, bronchite, œdème pulmonaire, pneumonie, collapsus cardiovasculaire, choc et mort. Si la peau ou les yeux entrent en contact avec ou sont exposés à de fortes concentrations sous forme de vapeur, cela risque de provoquer : érythème, cloques, destruction tissulaire lente à guérir, noircissement cutané, hyperkératose, crevasses, érosion de la cornée, opacification, iritis, conjonctivite et cécité possible. A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées. (Acide acétique)

## SECTION 12: Informations écologiques

### **12.1 Toxicité**

Toxicité pour les poissons

Essai en semi-statique CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) : 1.000 mg/l - 96 h (Acide acétique) (OCDE ligne directrice 203)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) : 300,82 mg/l - 48 h (Acide acétique) (OCDE Ligne directrice 202)

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité (Acide acétique) - Aérobique - Durée d'exposition 30 d

Résultat: 99 % - Facilement biodégradable.

Remarques: Devrait être biodégradable

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : 880 mg/g (Acide acétique)

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### **12.6 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

#### **Produit**

Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration mais faire très attention en allumant puisque ce produit est hautement inflammable. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

#### **Emballages contaminés**

Éliminer comme produit non utilisé.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### **14.1 Numéro ONU**

ADR/RID: 2790

IMDG: 2790

IATA: 2790

### **14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

ADR/RID: ACIDE ACETIQUE EN SOLUTION

IMDG: ACETIC ACID SOLUTION

IATA: ACETIC ACID SOLUTION

### **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR/RID: 8

IMDG: 8

IATA: 8

### **14.4 Groupe d'emballage**

ADR/RID: III

IMDG: III

IATA: III

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non

IMDG Marine polluant: no

IATA: no

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

### SECTION 15: Informations réglementaires

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 453/2010

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Donnée non disponible

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

### SECTION 16: Autres informations

#### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

Flam. Liq.	Liquides inflammables
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Skin Corr.	Corrosion cutanée

#### Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. La société Sordalab ne pourra être tenue responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.